

je l'avais accordée à un soumissionnaire dont la soumission était plus élevée ?

Williams-Head—Seconde chambre de désinfection, etc., \$10,000.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'augmentation provient de ce que nous ajoutons une seconde chambre de désinfection.

L'honorable M. PRIOR : L'entreprise a-t-elle été adjugée ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Non, pas encore.

M. MONK : Combien la première chambre de désinfection a-t-elle coûté ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Le même prix, me dit-on.

Statistiques agronomiques—Nouveaux bâtiments et améliorations, réfections, réparations, etc., aux bâtiments actuels, clôtures, etc., \$10,000.

M. MONK : Comment cela va-t-il être dépensé ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Il est impossible de le dire d'avance d'une façon exacte. L'honorable député le sait, il y a toujours des réparations à faire sur une grande ferme, comme, par exemple, sur la ferme de Sainte-Anne. Virtuellement, nous n'avons pas la haute-main sur ces choses ; nous construisons simplement des bâtiments pour le ministère de l'Agriculture ; il nous commande un bâtiment, et nous l'exécutons simplement.

M. MONK : Est-ce pour faire des réparations sur toutes les stations agronomiques ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Oui.

Appointements de surveillants des travaux, aides, etc., \$10,500.

M. MONK : Pourquoi cette augmentation ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Parce que nous avons envoyé une équipe dans la Colombie Anglaise sous les soins de M. Henderson, qui est chargé de tous les travaux dans cette province, ainsi que d'une partie des lignes télégraphiques. Il était à Régina, et nous l'avons remplacé par M. Morrison, qui reçoit \$1,200. Nous lui donnons aussi \$300 pour payer ses frais de voyage dans les Territoires.

M. MONK : J'ignorais que ce fût un crédit annuel de \$9,000.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Oh ! oui.

M. MONK : A mon avis, il serait intéressant de savoir comment ce crédit est partagé, car le montant est considérable. Avons-nous un grand nombre de surveillants des travaux ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : M. Henderson est dans la Colom-

bie Anglaise. C'est le surveillant de nos travaux dans cette province. Ses appointements sont de \$175 par mois. M. Cyr, M. Curran et M. Morrison sont dans les Territoires du Nord-Ouest. M. Morrison est à Régina. M. Cyr reçoit \$150 par mois ; M. Curran, \$125, et M. Morrison, \$125. A Montréal, nous avons M. Desjardins, ancien employé, qui occupait cet emploi sous le régime précédent. Il reçoit \$95 par mois. Nous avons M. Béland à Québec, qui reçoit \$92 par mois. A Ottawa, c'est M. Adams, ancien employé, qui remplit cette charge ; il reçoit \$100 par mois.

M. WALLACE : J'aimerais demander à l'honorable ministre ce qu'il a l'intention de faire du crédit voté l'année dernière pour l'édifice public de Toronto-Junction. Que se propose-t-il de faire à l'avenir ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Bien entendu, il n'en est pas question aujourd'hui ; ce crédit figurera dans le budget supplémentaire. Mon honorable ami (M. Wallace) sera peut-être très surpris de voir que ce gouvernement ne revient pas sur ses promesses. Mais il admettra que ce n'est pas le moment de discuter la question, car notre budget supplémentaire est encore à l'étude.

M. WALLACE : Je demanderai à l'honorable ministre—je l'ai demandé deux fois en cette Chambre avant la présente session—ce que l'on a fait des \$5,000 déjà votés. Le gouvernement a-t-il choisi un emplacement pour y construire un édifice public, ou a-t-il fait des démarches dans ce sens ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'honorable député voudra bien se rappeler que je n'étais pas ici l'année dernière, mais les renseignements que l'on m'a donnés portent que l'on a fait les premières démarches pour choisir un emplacement, mais qu'il n'a pas encore été choisi. Le crédit a été voté l'année dernière dans le budget supplémentaire. L'élection est arrivée, et nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour nous occuper de ces questions. Toronto-Junction se trouve dans le même cas qu'un grand nombre d'autres endroits. Nous n'avons pas eu le temps de nous en occuper, mais nous ne les oublierons pas.

M. WALLACE : Le ministre nous dit que l'on a fait les premières démarches pour choisir un terrain. Quelles sont ces démarches ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Ce sont les renseignements que l'on m'a donnés. Je n'ai pas fait ces démarches moi-même. Je n'étais pas dans le pays. Celui qui était alors ministre intérimaire des Travaux publics (l'honorable M. Mulock) a obtenu des renseignements à ce sujet. C'est ce que me dit le sous-ministre. Personnellement, je n'en connais rien, mais je dirai que lorsque le budget supplémentaire sera dé-